

Caen, le mercredi 18 février 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Labellisation et homologation des projets des cycles commémoratifs des deux guerres mondiales

#### Labellisation centenaire de la Première Guerre mondiale

En 2014, la mission du centenaire de la Première guerre mondiale, a attribué le label officiel "centenaire" à 5 projets calvadosiens, préalablement sélectionnés par le comité départemental du centenaire (CDC).

Une nouvelle session de labellisation de la Mission est prévue en avril 2015. Les dossiers de labellisation examinés favorablement seront transmis au comité de labellisation par le CDC du Calvados au plus tard le 2 mars 2015.

Les demandes devront comporter le formulaire de demande de label « centenaire », disponible sur le site internet de la préfecture [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr) dans les rubriques Accueil > Actualités > Solidarité, santé, droit des femmes et égalité, Mémoire, et tout document illustrant le projet (photos, notes...).

Dès les résultats de la labellisation, des droits à une subvention seront ouverts courant avril 2015.

**Tout renseignement pourra être pris auprès du secrétariat du comité départemental du centenaire : 02 31 38 47 86 – [clarisse.chevalier@onacvg.fr](mailto:clarisse.chevalier@onacvg.fr)**

#### Homologation 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1945

Dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, l'homologation des projets se poursuit en 2015.

Les modalités d'homologation des projets présentées sont les mêmes qu'en 2014, sous réserve de porter sur l'une des thématiques suivantes :

- l'achèvement de la libération du territoire national ;
- la libération des camps de la mort et la découverte de la réalité de la Shoah ;
- le retour des déportés des camps de concentration ;
- le retour des prisonniers de guerre et des requis du STO ;
- la victoire sur le nazisme le 8 mai 1945 ;
- et la victoire dans le Pacifique le 2 septembre 1945.

Le formulaire d'homologation, disponible sur le site [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr) dans les rubriques Accueil > Actualités > Solidarité, santé, droit des femmes et égalité, Mémoire, sera à transmettre auprès de la commission départementale d'homologation.